



HAL
open science

Champ(s) de formation Risques, Organisations, Santé

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un champ formations. Champ(s) de formation Risques, Organisations, Santé. 2015, Centre universitaire Jean-Francois Champollion - CUFR. hceres-02036008

HAL Id: hceres-02036008

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036008>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Synthèse des évaluations

Champ " Risques, organisations, santé "

- Centre universitaire Jean-François Champollion – CUFR (déposant)
- Université Toulouse 1 Capitole - UT1
- Université Toulouse II Jean Jaurès - UT2J
- Université Toulouse III - Paul Sabatier - UPS

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

Au nom du comité d'experts,²

Christian GENRE, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Présentation

Le Centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) Jean-François Champollion a organisé son offre de formation en trois champs : *Sociétés, patrimoines, cultures, Matière, environnement, énergies, Risques, organisations, santé*. Chacun de ces champs associe des formations de licence, de licence professionnelle et de master.

Le CUFR ne pouvant être, pour des raisons de statut, porteur de son offre de formation. Les formations doivent donc être portées par une des universités toulousaines. Malgré une volonté affirmée d'harmonisation des maquettes de diplômes entre les universités toulousaines et le CUFR afin de faciliter la mobilité des étudiants, il existe parfois des différences que justifient pleinement à la fois les réalités locales (effectifs, encadrement, partenariats) et aussi la politique de formation propre au CUFR. Cette autonomie de l'établissement se manifeste clairement dans la manière retenue pour structurer son offre en champs de formation.

Ayant décliné précocement une approche par compétence combinée au projet personnel et professionnel de l'étudiant, le CUFR a fait le choix de structurer son offre à partir d'une base de mots clefs invoquant des compétences, aboutissant ainsi à une offre par grandes thématiques et non plus par domaines. Cette organisation se donne pour but, au-delà d'une communication plus lisible, de faciliter la constitution de parcours de formations plus fluides et tenant mieux compte des choix des étudiants ainsi que le développement d'une culture de la transversalité en phase avec l'évolution des emplois.

Ainsi le champ de formations *Risques, organisations, santé* est un ensemble transversal de mentions et de spécialités « reliées à un objet, à un ensemble de métiers et de débouchés professionnels, à des thématiques multidisciplinaires reflètes d'une spécialité cultivée par l'établissement ». De plus les formations réunies dans ce champ participent à la politique de site et spécifiquement au schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche en région Midi-Pyrénées. Dans ce cadre, quatre contrats de site locaux (sur les quatorze retenus pour la région) correspondent au périmètre géographique couvert par le CUFR : Albigeois, Grand Rodez, Millau-Saint-Affrique, Castres-Mazamet. Ces contrats de site ont à la fois pour but d'assurer un équilibre territorial de l'offre de formation et de la mettre en adéquation avec les besoins des territoires en termes de développement économique et social et en particulier contribuer à la dynamique des villes de taille moyenne du nord-est de la région Midi-Pyrénées.

Les enseignants-chercheurs du CUFR impliqués dans ce champ appartiennent à diverses équipes de recherche, de statuts divers, souvent intégrées à des équipes labellisées des universités toulousaines. Si les licences générales proposées ont pour vocation de permettre aux jeunes bacheliers éloignés de la métropole toulousaine d'entamer des études universitaires longues, l'insertion professionnelle directe après la licence est prise en compte dans l'organisation des parcours ainsi que la préparation aux métiers de l'enseignement. L'offre locale de niveau master étant limitée (et située parfois au niveau des spécialités de 2^{ème} année), les poursuites d'études imposent aux diplômés du CUFR un déplacement vers Toulouse ou d'autres villes universitaires. L'intervention d'enseignants-chercheurs toulousains, la coordination entre les équipes pédagogiques des universités toulousaines et du CUFR sont des éléments facilitant les poursuites d'études dans le périmètre régional. Les licences professionnelles dont la vocation est l'insertion immédiate ont été construites dès leur origine en lien avec les besoins économiques et sociaux locaux, ce qui doit assurer une bonne intégration des diplômés. Même si elles sont appuyées sur des réalités et des compétences locales, les deux spécialités de master du champ ouvrent à un marché de l'emploi de niveau national.

Le champ *Risques, organisations, santé* regroupe, d'après le tableau fourni par l'établissement, quatorze formations, dont l'une d'ingénieur et une de licence professionnelle qui sont examinées dans un autre cadre. L'évaluation du HCERES a porté sur treize formations, six mentions de licence générale, cinq spécialités de licence professionnelle (dont l'une ne figure pas dans le tableau présentant le champ), une mention et une spécialité de master. La mention de licence *Sociologie* figurant aussi dans le champ *Sociétés, patrimoines, cultures* a été évaluée dans ce cadre, mais aussi prise en compte dans le cadre du champ *Risques, organisations, santé*. Ces formations appartiennent à quatre des cinq domaines de formation définis dans le cadre du système LMD.

Ces formations sont réparties sur les divers campus du CUFR. Certaines sont proposées sur plusieurs sites et parcours et parfois sous différentes modalités d'enseignement (présentiel, alternance). On peut voir dans cette relative dispersion les effets de la volonté d'assurer une présence universitaire dans des espaces éloignés des métropoles universitaires (Toulouse, Montpellier).

Centrée sur les départements de l'Aveyron et du Tarn, l'aire de recrutement préférentielle du CUFR est un peu inférieure à 650 000 habitants. Dans ces espaces ruraux, plus ou moins bien desservis par les grands axes de circulation sont présentes de nombreuses petites villes dont les plus importantes approchent les 50 000 habitants. On soulignera que les étudiants venus de l'aire locale de recrutement appartiennent à des milieux ayant des moyens financiers limités et

une mobilité réduite. Les taux de boursiers sur critères sociaux sont très élevés en début de cursus dans toutes les filières. On notera que la hausse rapide des effectifs dans certaines mentions (STAPS à Rodez) s'accompagne d'une forte hausse de la part de boursiers, soulignant ainsi le rôle irremplaçable de sites délocalisés pour permettre une démocratisation du recrutement universitaire.

Les formations évaluées dans la cadre du champ *Risques, organisations, santé* sont les suivantes :

Type de formation	Nom de la formation	Localisation	Remarques
licence	Droit	Albi	
licence	Administration économique et sociale (AES)	Rodez	
licence	Psychologie	Albi	
licence	Sociologie	Albi	Évaluée aussi dans le cadre du champ : <i>Sociétés, patrimoines, cultures.</i>
licence	Informatique	Albi	
licence	Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)	Rodez	
licence professionnelle	Management et développement durable de la PMO	Millau + Albi et Rodez	
licence professionnelle	Gestion et développement des organisations, des services sportifs et des loisirs	Rodez et Millau	
licence professionnelle	Gestion de la condition physique des intervenants en situation hostile	Rodez	
licence professionnelle	Manager en maintenance de matériels	Albi	
licence professionnelle	Développement et conseil pour les filières ovines	Saint-Affrique	
master	Psychologie de l'accompagnement professionnel	Albi	M2 seulement
master	Modèles, Analyses et Protocoles (MAP)	Albi	Trois spécialités dont deux fermées en cours de contrat

Synthèse de l'évaluation des formations

Comme il est indiqué dans le document « Politique de formation » déposé par le CUFR et repris dans celui présentant le champ de formations *Risques, organisations, santé*, la démarche de l'établissement s'appuyant sur l'inventaire des compétences devant être acquises par le diplômé dans l'optique d'une insertion professionnelle immédiate ou après poursuite d'études, l'auto-évaluation des formations existantes, complétée par les rapports d'évaluation et les recommandations de l'AERES se traduisent par une bonne adéquation globale entre les cursus proposés et leurs objectifs.

Il a été ainsi souligné le caractère à la fois complet solide de la mention *Droit*, de la mention *Informatique* ; les deux parcours proposés pour cette dernière ont été jugés particulièrement pertinents dans l'optique d'une poursuite

d'études en master ou d'une insertion professionnelle plus rapide via une licence professionnelle. La bonne construction et la solidité de la mention *STAPS* a été relevée ainsi que la capacité de l'équipe pédagogique à se saisir d'une évaluation antérieure plutôt critique.

Au-delà de la bonne adéquation entre la formation et les objectifs professionnels des cinq licences professionnelles du champ, il a été noté l'originalité des spécialités *Développement et conseil pour les filières ovines* et *Gestion de la condition physique des intervenants en situation hostile*. On retrouve ainsi le souci de développer des formations attractives, car innovantes, appuyées sur des potentiels locaux avec la mention et la spécialité de master offertes par le CUFR. Il y a là un axe de développement intéressant pour un établissement qui ne veut pas se limiter à satisfaire une simple, mais nécessaire, offre de proximité.

On se doit néanmoins de souligner des situations un peu plus difficiles. Il a ainsi été relevé un décalage, limité mais gênant, entre les enseignements et les compétences attendues des diplômés en fin de cursus pour la mention *Psychologie*. Plus inquiétant est le fait que l'évaluation de la mention *AES* souligne, pour la seconde fois, une forte distorsion entre les volumes d'enseignement et ce que l'on doit attendre d'une formation de ce type. Si la surreprésentation des enseignements juridiques pointée lors de la précédente évaluation demeure, il est de plus noté une insuffisance élevée de la formation en gestion ; par ailleurs on peut s'interroger sur le volume très élevé de l'enseignement en informatique. S'il est clair que la localisation à Rodez de cette formation la coupe de mutualisations possibles avec d'autres formations du domaine Droit-Economie-Gestion, des opportunités devraient néanmoins être possibles dans la mesure où il existe une mention *LEA (langues Etrangères Appliquées)* et une spécialité *Management* dans la mention *STAPS*. Pour la licence professionnelle *Management et développement durable de la PMO*, les interrogations portent sur la part trop réduite consacrée à la dimension développement durable dans le volume de formation pour pleinement justifier la pertinence de cette spécialité.

Un des points forts de cette offre de formation est la dimension « professionnalisante » bien marquée dans l'ensemble des formations évaluées. Sur ce point, les dossiers sont en bonne adéquation avec la politique conduite par l'établissement.

On signalera en particulier que dans le cadre de la structuration de l'offre de formation de niveau licence, une large place est faite aux stages, stages de découvertes en 2^e année, stages d'immersion en 3^e année, à l'exemple de ce qui a été souligné très positivement dans l'évaluation de la mention *AES*. Le caractère obligatoire d'un stage « lourd » en licence *Psychologie* est pointé comme un élément très positif. On aurait aimé cependant savoir comment ce stage est mis en valeur dans la démarche de construction du projet professionnel de l'étudiant, en particulier de ses choix en termes de master. La bonne politique de stage est aussi mise en avant pour la mention et les spécialités *STAPS*.

Au-delà des stages, c'est la conception même du cursus licence proposé par l'établissement, qui met en avant cette dimension, ce qui est un point très positif de cette offre de formation.

Ainsi de gros efforts sont faits pour aider les étudiants de licence à construire leur projet personnel professionnel : c'est le cas en mention *Droit*, malgré des effectifs assez importants et aussi en *AES*, deux mentions où l'orientation des étudiants est une question particulièrement récurrente.

La mention *Sociologie* peut être considérée comme très représentative de la forte démarche de professionnalisation mise en œuvre par le CUFR.

On est d'autant plus surpris par le caractère optionnel des unités d'enseignement consacrées au projet personnel professionnel des étudiants dans certaines mentions, comme celle de *Psychologie*.

Pour ce qui concerne les licences professionnelles, toutes satisfont aux attentes spécifiques pour ce type de diplôme. On peut cependant s'interroger sur le caractère fractionné du stage de la spécialité *Développement et conseil pour les filières ovines* même si cela se justifie par la saisonnalité des activités. On doit par ailleurs souligner que l'ouverture à l'alternance ne concerne encore que trop peu de spécialités : *Management et développement durable de la PMO*, *Gestion de la condition physique des intervenants en situation hostile*. Pour cette dernière, au-delà de l'utile ouverture à l'apprentissage, on peut aussi indiquer que l'intégration de stagiaires de la formation continue contribue de manière notable à l'efficacité de la formation de par le brassage des expériences et âges des étudiants.

La dimension professionnalisation est très présente dans les deux masters proposés dont la vocation professionnelle est très fortement affirmée et solidement appuyée d'une part, par les réseaux d'intervenants et de lieux de stages, d'autre part, par la mise en place du portefeuille d'expériences et de compétences (PEC).

A contrario, la plupart des évaluations insistent sur les liens trop ténus unissant les formations proposées avec la recherche. Certes ce lien est moins prégnant en licence qu'en master, mais ce manque est souligné comme problématique en mention *Psychologie* et plus encore en mention *Informatique*. Pour les deux masters, la question est

encore plus cruciale. Il est ainsi souligné pour la mention *Modèles, Analyses et Protocoles (MAP)* un adossement recherche insuffisant et une dispersion discutable des structures évoquées. Pour le master *Psychologie de l'accompagnement professionnel*, si le lien avec la recherche demeure encore limité, il est souligné les progrès déjà réalisés dans ce domaine, la spécialité pouvant s'appuyer sur des compétences locales.

Quant à la dimension internationale, c'est le point faible de toutes les formations évaluées dans ce champ. Même si des progrès sont signalés pour la mention *Droit*, l'absence de mobilité est signalée pour les autres licences et encore plus pour les masters. On a là une contradiction importante entre la volonté de l'établissement de développer cette dimension et une réalité qui découle largement de la nature de son recrutement. Néanmoins, on peut s'interroger sur la place, parfois très faible, consentie à la formation en langue vivante ainsi que le peu de proposition de certification des compétences.

Les mentions de licence évaluées semblent satisfaire globalement aux exigences attendues dans le domaine de l'aide à la réussite. Si on peut penser que la taille souvent limitée des effectifs permet un encadrement et un suivi des étudiants parfois très individualisé, il est dommage que les dossiers soient par trop allusifs sur ce point. On regrettera aussi que trop souvent les dossiers se limitent à reprendre les dispositifs mis en place au niveau de l'établissement sans nous donner des précisions sur la manière dont ils sont déclinés dans la formation présentée.

Le dispositif d'accueil des nouveaux étudiants en 1^{ère} année est jugé particulièrement bienvenu en mention *Psychologie*, discipline accueillant nombre d'étudiants en recherche d'orientation.

Les dispositifs assurant la liaison avec les lycées sont en place et mis en œuvre de manière apparemment assez homogène car elle semble de ce fait une dimension naturelle pour des formations de proximité. On soulignera néanmoins l'investissement particulièrement fort de certaines équipes pédagogiques comme par exemple celle de la mention *Sociologie*.

Si la très bonne appropriation de l'ensemble des dispositifs mis en place par le CUFR a été soulignée pour la mention *Informatique*, la démarche semble plus inégalement partagée par les équipes pédagogiques. On aurait ainsi aimé avoir plus de précisions sur les mises en œuvre et aussi une analyse de leur efficacité.

A contrario, et ce peut être une conséquence du faible nombre de formations sur certains sites, les possibilités de passerelles de réorientation sont réduites voire absentes. Ce manque a été souligné en particulier pour les mentions *Droit* et *Psychologie*, alors que le site d'Albi pourrait en effet offrir des possibilités sur ce point. Par ailleurs, le choix d'offrir un large portail en première année de licence, comme en sciences humaines et sociales, ne semble guère validé en termes de possibilité de réorientation.

Pour ce qui concerne les mises à niveau pour les étudiants en difficulté au plan de certains prérequis, on soulignera les dispositifs mise en place dans les mentions *Droit*, *AES* et *STAPS* ainsi que dans plusieurs licences professionnelles et on souhaitera qu'ils soient généralisés. L'absence de dispositifs du type tutorat a été notée pour la mention *Droit* ainsi que le faible développement des enseignants référents. Il semble que parfois, la faible taille des effectifs induise des fonctionnements non formalisés mais qui ne sont pas pour autant inefficaces. On aurait cependant apprécié qu'ils soient décrits.

Plusieurs évaluations ont aussi indiqué la nécessité de renforcer la place du numérique (et sa certification), ceci a été en particulier noté pour les formations *STAPS*. On soulignera que certains groupes de licence professionnelle ne disposaient pas encore d'un accès à l'ENT développé par l'établissement.

Sauf exception, l'organisation des mentions et des parcours est jugée cohérente et lisible. Comme déjà souligné, les deux parcours proposés en mention *Informatique* sont évalués très positivement. Il en est de même de la nouvelle structuration des trois spécialités de la mention *STAPS* ou des trois parcours de la mention *Sociologie*.

La question de la cohérence des parcours, voire de leur pertinence a par contre été soulevée lorsque ces parcours sont proposés sur des sites différents : il en est ainsi pour la licence professionnelle *Management et développement durable de la PMO* ouverte en présentiel à Millau et avec deux groupes ouverts en alternance à Rodez et Albi. Dans ce cas, les rares informations données sur ces deux sites, tout en rendant l'évaluation difficile, ne permettent pas de lever toutes les interrogations. Il en est de même, quoique les informations soient ici fournies, pour la licence professionnelle *Gestion et développement des organisations, des services sportifs et des loisirs* avec deux parcours différents ouverts à Rodez et Millau.

La cohérence et la lisibilité du master *MAP* ont été fortement interrogées dans l'évaluation de ce diplôme, mais la décision prise par les responsables de fermer successivement deux des trois spécialités a anticipé les conclusions des experts. Pour la spécialité *Psychologie de l'accompagnement professionnel*, il est impossible de se prononcer faute d'éléments fournis sur la première année de formation.

La situation institutionnelle particulière du CUFR semble avoir conduit certains porteurs de dossiers à se limiter de manière trop stricte aux éléments concernant le seul CUFR. De ce fait, les informations sont manquantes sur l'articulation entre les licences proposées et les masters se situant à leur suite : c'est le cas en Psychologie, en Droit, deux licences où la plupart des diplômés se dirigent vers des masters. Dans le cas de la Psychologie, le manque d'information est encore plus gênant puisque la 1^{ère} année de master, sur laquelle s'appuie la spécialité enseignée à Albi, n'est pas du tout présentée. Deux dossiers échappent, au moins partiellement à cette critique. Celui de la mention *Informatique* dont on peut mesurer l'excellente intégration dans le contexte universitaire, et économique, régional. Celui aussi de la mention *STAPS*, il est vrai qu'il s'agit d'un domaine à forte structuration nationale, dont l'insertion dans le contexte universitaire propre au domaine dans les deux académies de Toulouse et Montpellier et au plan national se double d'une très bonne synergie avec le tissu sportif et professionnel régional. Dans un tel contexte, les deux licences professionnelles du domaine bénéficient largement de cette situation. Plus globalement, les licences professionnelles proposées sont très bien intégrées dans les domaines professionnels impliqués. Les liens établis avec les organisations professionnelles, les collectivités publiques, en particulier pour les spécialités *Manager en maintenance de matériels* et *Développement et conseil pour les filières ovines*, mériteraient d'être encore renforcés et surtout formalisés. Un même effort serait à faire pour les deux spécialités du domaine sportif, et un élargissement vers le secteur privé serait opportun pour la spécialité *Gestion de la condition physique des intervenants en situations hostiles*. Pour d'autres spécialités, l'intégration dans le tissu professionnel reste à parfaire.

A l'exception de la mention *Informatique* où il est souligné un manque d'intervenants professionnels, il est noté une présence des professionnels dans toutes les mentions de licence, ce qui est un point appréciable. Le CUFR sait mobiliser les compétences locales en dehors de la sphère universitaire « classique ». Cette présence, statutairement obligatoire, est bien assurée en licence professionnelle et il en est de même dans les deux masters dont la vocation professionnelle est, il est vrai, fortement affirmée.

A *contrario*, il est noté pour toutes les formations un manque important d'enseignants-chercheurs et en particulier d'enseignants-chercheurs attachés au CUFR. La faible taille des équipes pédagogiques « permanentes » est un point faible souligné fortement en mentions *Droit*, *Informatique*, *Psychologie*. Les lacunes du programme pédagogique de la mention *AES* en sont aussi pour partie une conséquence. La mention *STAPS* manque d'enseignants-chercheurs, ce qui peut créer des difficultés pour certaines spécialités. Il est aussi souligné que certaines licences professionnelles manquent aussi d'enseignants-chercheurs. Si la qualité de l'équipe pédagogique de la spécialité de master *Psychologie* est incontestable, l'absence d'un spécialiste du domaine peut interroger.

En termes de pilotage, il est apparu que l'appropriation des dispositifs promus par l'établissement semble inégale (à moins que ce ne soit la qualité des informations fournies qui nourrissent cette impression). Ainsi le pilotage est présenté de manière très formelle dans le dossier des mentions *Psychologie* et *Sociologie*, alors qu'il apparaît très actif dans les mentions *Informatique* ou *STAPS*. Sur ce point, on se doit de mettre en exergue la qualité et la fermeté du pilotage des mentions de licence *Informatique* et *STAPS*.

Parmi les outils de pilotage, l'évaluation des enseignements par les étudiants devrait occuper une place importante ainsi que leur participation aux instances de pilotage. Si l'établissement a bien mis en place un dispositif centralisé d'évaluation des enseignements et de la formation, il apparaît clairement qu'il est peu efficace, les taux de réponse aux questionnaires étant généralement faibles. Cette faiblesse a été soulignée, et déplorée, par plusieurs responsables de formation. Certains ont donc mis en place des procédures complémentaires, mise en place justifiée aussi par des effectifs d'étudiants permettant des échanges plus directs. La participation de ces derniers dans les réunions d'équipes pédagogiques ou conseils est là aussi très inégale et la place qui leur est donnée apparaît parfois très réduite.

La décision par la direction de l'établissement de généraliser les conseils de perfectionnement a donné jusque-là des résultats contrastés. On soulignera l'activité du conseil de perfectionnement de la mention *Informatique*, un conseil jouant pleinement son rôle. Il est apparu ainsi que l'existence de conseils de perfectionnement communs à plusieurs formations, solution présentant aussi des avantages, est peut-être peu opérationnelle pour permettre une prise de conscience de la situation par les premiers intéressés. Un conseil de perfectionnement propre à la mention *AES* de Rodez pourrait ainsi être utile. Il pourrait en être de même en sciences humaines et sociales. La mise en place de conseils de perfectionnement par spécialité en mention *STAPS* est une initiative intéressante. Certains conseils de licence professionnelle mériteraient probablement d'être plus actifs, comme dans les spécialités *Gestion et développement des organisations, des services sportifs et des loisirs* ou *Développement et conseil pour les filières ovines*. La possibilité de réunions de travail par sites est aussi à envisager afin de mieux impliquer l'ensemble des acteurs, et les étudiants en particulier.

Dans le domaine du suivi des étudiants, comme dans beaucoup d'autres, la volonté de l'établissement et le souci de bien faire des équipes pédagogiques sont évidents.

Sur la question des effectifs, donc du recrutement, les situations sont contrastées suivant les disciplines et les sites. Si l'existence des trois spécialités de la mention STAPS a pu interroger lors de la précédente évaluation, avec de plus une licence professionnelle un peu concurrente d'une spécialité (Management du sport), la question semble devoir désormais être mise de côté avec la très forte croissance des effectifs de première année. Cette croissance a imposé une limitation des effectifs de 1^{ère} année et va poser nécessairement des questions d'encadrement et donc de réussite.

Le recrutement de mentions comme AES, Sociologie et Informatique demeure encore limité, cette dernière mention bénéficiant par contre de flux importants d'entrant en cours de cursus (BTS, DUT). L'existence de trois parcours dans la licence professionnelle Management et développement durable de la PMO est problématique au vu des effectifs ; il y a donc une impérieuse nécessité d'élargir le recrutement, en particulier en direction des titulaires de DUT voire de L2, les sites de Rodez et Albi pourraient en bénéficier tout comme le site principal de Millau.

On soulignera que la spécialité Gestion de la condition physique des intervenants en situation hostile ne connaît pas de difficultés de recrutement du fait de sa spécificité. C'est une piste à creuser pour attirer un public à l'échelle nationale. Ce n'est cependant pas une panacée, car la spécificité du master MAP ne lui assure pas encore le recrutement suffisamment élargi au plan spatial dont il a besoin. Une politique active de communication, lui permettant d'être bien identifié dans le large panorama des formations touchant à l'ergonomie, semble s'imposer.

En termes de réussite, les effectifs souvent réduits et les efforts d'encadrement consentis par les équipes pédagogiques font que les taux de réussite sont généralement meilleurs qu'au plan national. Néanmoins les échecs demeurent importants en 1^{ère} année (même si les abandons purs sont nettement plus rares). C'est le cas en mentions Informatique, Sociologie et en mention Droit, où il est néanmoins souligné que les actions conduites ont fortement amélioré la réussite en 2^{ème} et 3^{ème} année.

Le suivi des étudiants demeure encore inégal et reste largement perfectible. Si l'établissement a bien mis en place un service pour réaliser les enquêtes de suivi commandées au plan national et local, si certaines équipes pédagogiques les complètent, les données fournies demeurent insuffisantes en quantité et qualité. De fait on sait très peu de choses sur le devenir précis des diplômés en master : quels masters, dans quelles universités et avec quelle réussite ?

Si le suivi des titulaires de licence professionnelle est assuré, là aussi les taux de réponse et la précision des données restent médiocres, on constate que l'insertion des diplômés est parfois insuffisante. C'est le cas pour les deux spécialités du domaine STAPS (mais le suivi est bien assuré). L'insertion des diplômés de la spécialité Management et développement durable de la PMO apparaît satisfaisant mais les emplois occupés n'illustrent guère ce qui devrait être l'originalité de cette spécialité. Les emplois occupés par les premiers titulaires de spécialité Développement et conseil pour les filières ovines ne permettent pas encore de mesurer la plus-value apportée par rapport aux formations à bac+2 précédemment suivies et validées.

Pour conclure, on signalera que la qualité des dossiers principaux fournis est inégale. Si on a pu regretter des manques dans les dossiers des mentions Droit et AES, les dossiers sont globalement satisfaisants. Des lacunes dans les annexes de la mention Psychologie ont été notées. Deux manques ont été jugés particulièrement gênants car rendant difficile l'analyse des dossiers : l'absence de toutes informations sur la 1^{ère} année de master Psychologie et sur les parcours en alternance de la spécialité de licence professionnelle Management et développement durable de la PMO.

Avis du comité d'experts

On se doit de souligner l'importance et l'intérêt du travail de réflexion collective conduit par le CUFR Champollion afin de construire des champs de formation sur des bases autres que les classiques domaines du LMD ou par niveau de diplôme. L'approche retenue fait large place à la fois à la culture de la transversalité et à la démarche de professionnalisation des parcours des étudiants. Elle s'inscrit bien dans la mission du CUFR Jean-François Champollion, à savoir proposer aux jeunes du Nord Est de la région Midi-Pyrénées, la possibilité d'entamer et poursuivre des études universitaires en proximité, de contribuer au dynamisme des territoires par la présence de multiples lieux de formation en fournissant à cet espace des diplômés pouvant s'insérer dans le marché de l'emploi local.

La dimension professionnalisante de l'ensemble des cursus est particulièrement marquée dans le champ de formation *Risques, organisations, santé* (ROS) en particulier de par la volonté de relier les formations aux spécificités économiques locales. Au-delà du respect du cadrage, strict, de l'établissement en termes d'organisation des parcours pédagogiques, plusieurs équipes pédagogiques de niveau licence du champ ROS ont su développer une mise en œuvre

particulièrement bienvenue des projets personnels professionnels et des stages. Il en est de même au niveau des licences professionnelles et des masters à vocation professionnelle, toutes formations fortement ancrées dans le territoire local.

Néanmoins, on ressent à la lecture des dossiers, que les équipes pédagogiques ont parfois été tiraillées entre cette volonté d'autonomie et de prise en compte des besoins et spécificités locales et la nécessité de maintenir une forte connexion avec les formations présentes chez le voisin toulousain. On peut aisément le comprendre puisque cette connexion ne peut que faciliter l'intégration en master des diplômés du CUFR. Elle est aussi une conséquence du fait que beaucoup des intervenants dans les formations du CUFR sont des enseignants-chercheurs toulousains, les titulaires locaux étant trop peu nombreux pour assurer les enseignements nécessaires.

Cette tension qui traverse l'offre de formation du CUFR, a conduit à une certaine disparité dans les formations de licence, certaines équipes ayant fortement développé les spécificités locales, d'autres ayant repris très largement les cursus toulousains mais en les complétant par un surcroît de professionnalisation. Au niveau master la spécialité *Psychologie* de l'accompagnement professionnel correspond parfaitement au souci de présenter une offre originale. L'absence d'information sur la 1^{ère} année de master peut laisser à penser que la question de la place du CUFR dans l'offre de formation régionale reste à définir.

Si le champ ROS est indéniablement associé aux besoins et spécificités des territoires couverts par le CUFR, sa cohérence propre peut interroger.

En effet le rattachement à ce champ de certaines formations pose question, d'autant plus que les dossiers et documents généraux sont peu fournis au niveau de l'argumentation. Ainsi le rattachement de la mention *Informatique* ne semble guère pouvoir être justifié que par le fait que certains diplômés se dirigent vers l'école d'ingénieur faisant partie du même champ de formation. Or le dossier n'apporte pas d'explications qui permettraient de le justifier alors que l'intégration de cette mention dans le portail commun au domaine Sciences et Technologie aurait pu laisser penser à sa présence « naturelle » dans le champ *Matières, environnement, énergie*. Il en est de même pour la mention *Psychologie*, intégrée dans un portail Sciences Humaines et Sociales au niveau licence.

L'appartenance de la mention *Sociologie* à deux champs, même si elle est justifiée, peut aussi interroger sur la pertinence du champ. Le fait que la mention de licence *Droit* y figure, alors que les masters du même domaine sont rattachés au champ *Sociétés, patrimoine, cultures* aurait nécessité un minimum de justification.

De fait, la mention de licence *STAPS* (par ses trois spécialités), les licences professionnelles et le master *MAP* recoupent très largement les trois mots clés définissant le champ, ce master y apparaissant central. On aurait souhaité que le périmètre de ce champ, original, et son organisation soient plus fortement défendus dans le document de présentation fourni par l'établissement.

Les dossiers font apparaître clairement la volonté de l'établissement de coordonner et mutualiser son offre de formation : mise en place de portails en 1^{ère} année de licence, conseils de perfectionnement par domaines, très nombreux dispositifs gérés au niveau de l'établissement, fort cadrage dans l'organisation des cursus, évaluation, suivi, plan réussite en licence... Par contre il n'apparaît pas de coordination ou mutualisation propres au champ ou du moins les dossiers fournis ne permettent pas de les identifier.

Si le choix d'afficher l'offre de formation en champs transversaux et multiniveaux peut être un moyen de promouvoir l'originalité de cette offre et donc de l'établissement qui la porte, nous devons reconnaître que les éléments fournis en appui ne permettent guère d'aller au-delà de ce constat. Or il est certainement important pour le CUFR de pouvoir affirmer ses spécificités afin de se démarquer de ses voisins toulousains et montpelliérains, tout en assurant du mieux possible sa mission d'offre de proximité. En l'état actuel et en fonction des éléments fournis, le potentiel d'affichage stratégique du champ et en particulier à l'international est difficilement évaluable. On peut aussi ajouter que la lisibilité géographique de l'offre de formation, déjà limitée, s'en trouve encore compliquée.

Conclusions

Le choix du CUFR Jean-François Champollion d'organiser son offre en champs thématiques transversaux et pluriniveaux est à la fois original et courageux. On peut ajouter que la constitution d'un champ *Risques, organisations, santé* ajoute encore de la difficulté et de la prise de risque. On aura donc la prudence d'intégrer dans l'évaluation le peu de temps donné aux établissements pour élaborer leurs champs de formation, ce qui explique largement le caractère imparfait de cette nouvelle organisation.

Etablissement porteur d'une offre de proximité et donc jouant un rôle essentiel dans l'ouverture à l'enseignement supérieur pour les bacheliers du Nord Est de la région Midi-Pyrénées, le CUFR satisfait largement aux exigences de cette mission et ceci malgré des moyens limités.

A travers l'évaluation des treize formations du champ *Risques, organisations, santé*, il est clairement apparu un point fort, celui de la « professionnalisation ». Peu d'offres de formations permettent aux étudiants de suivre des stages tout au long de la licence et l'obligation de stages « en immersion » en 3^{ème} année est un élément fort, même si cela n'est pas toujours bien valorisé dans les dossiers. Au-delà, mais apparemment de manière moins homogène, l'aide à la construction du projet personnel et professionnel de l'étudiant est un autre point dominant de cette offre. L'importance des liens avec les milieux professionnels est aussi à souligner. Par ailleurs, à quelques exceptions près, cette offre est solide et cohérente.

Néanmoins, des efforts doivent être encore réalisés dans le suivi des diplômés, dans l'évaluation des dispositifs (nombreux) mis en place pour accueillir et aider à la réussite. En effet, les taux de réussite, même si souvent meilleurs qu'au plan national, restent encore à améliorer, surtout en regard d'effectifs relativement souvent limités. Des opérations de communication sont d'ailleurs à envisager pour soutenir certaines formations à faible recrutement.

Si l'ouverture au numérique mérite d'être renforcée et mieux diffusée (et en particulier la certification des compétences), la formation aux langues vivantes étrangères et la dimension internationale sont à fortement reprendre et valoriser. Il y a là un outil et un enjeu important pour permettre au CUFR de faire sa place dans un univers universitaire concurrentiel.

Cette offre est portée par un potentiel d'enseignants et d'enseignants-chercheurs nettement insuffisant et il y a lieu d'alerter sur la nécessité de renforcer ce potentiel pour permettre au CUFR de jouer pleinement son rôle de proximité et affirmer ses compétences propres. Le manque d'enseignants-chercheurs en poste dans l'établissement est lourdement pénalisant en termes de capacité et d'autonomie pour conduire des projets de recherche propres (même si réalisés dans des laboratoires localisés dans d'autres établissements de la communauté d'universités et d'établissements COMUE).

La structuration en trois champs de formation, et en particulier la création d'un champ *Risques, organisations, santé* peuvent être perçues comme une piste judicieuse pour affirmer l'identité du CUFR. Au-delà de la poursuite (nécessaire) de la réflexion sur la pertinence et le périmètre de cette organisation et de ce champ en particulier, seul le renforcement des moyens mis à disposition du CUFR, en lien avec une évolution statutaire, peut permettre d'envisager une efficace mise en œuvre.

Observations de l'établissement

FICHE OBSERVATIONS DES CHAMPS DE FORMATIONS

Champ 1 : Risques, Organisations, Santé

Champ 2 : Sociétés, Patrimoines, Cultures

Champ 3 : Matière, Environnement, Energies

Pour définir sa proposition de champs de formation, le CUFR J-F Champollion a choisi d'une part de se démarquer d'un découpage par domaine, département ou niveau, et d'autre part de s'appuyer sur le travail effectué dans le cadre du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur de Midi-Pyrénées traduisant l'ancrage de l'établissement sur ses différents campus. Ces choix ont permis un découpage original par grandes thématiques : Sociétés, Patrimoines, Cultures (SPC) / Risques, Organisation, Santé (ROS) / Matière, Environnement, Energies (MEE).

L'appartenance de formations à tel ou tel champ thématique est parfois questionnée dans les rapports d'évaluation. Nous souhaitons rappeler que ces choix ont été définis par l'établissement en tenant compte de son contexte, par exemple la licence d'informatique est proche de l'école d'ingénieurs ISIS qui elle-même est naturellement positionnée dans le champ ROS, bien qu'elle n'ait pas été évaluée par le HCERES.

Le découpage proposé peut évoluer et il est d'ailleurs toujours en discussion, notamment car l'établissement de par sa taille ne peut pas se permettre une strate supplémentaire à celles déjà existantes. En effet, comme souligné dans un des rapports d'évaluation, les équipes pédagogiques sont tiraillées entre cette volonté d'autonomie et de prise en compte des besoins et spécificités locales et la nécessité de maintenir une forte connexion avec les formations présentes dans les universités toulousaines.

Et en ce sens le découpage original proposé traduit bien l'identité pluridisciplinaire de l'établissement et sa singularité dans l'environnement de l'enseignement supérieur en Midi-Pyrénées, bien qu'il puisse aussi limiter la lisibilité de l'offre de formation.

Un autre point soulevé dans les rapports d'évaluation concerne la difficulté pour les dossiers des formations à se positionner par rapport au dossier champ. Cela a pu parfois conduire à un manque de précision dans les dossiers formations. Pourtant, la coordination et la mutualisation de l'offre de formation ont nettement progressé au niveau de l'établissement : mise en place de portails en première année de licence, généralisation des conseils de perfectionnement à toutes les formations, fort cadrage dans l'organisation des cursus, dans les dispositifs d'évaluation, ou encore au niveau du plan réussite en licence.

Fait à Albi, le 24 mars 2015

Signature et cachet de l'établissement :

